



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. 02 211 82 11

s4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Contact :

Tel. :

E-mail :

Votre mail de

Votre référence

Notre référence

1303776

Annexes

5

Date

09/07/2015

Sujet :

Newsflash 2015/22 - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

Chine

L'instruction RI.CN.03.01 de janvier 2015 est remplacée par l'instruction **RI.CN.03.01 de juillet 2015** pour l'exportation vers la Chine de viande de porc y compris les produits d'abattage comestibles (annexe 1).

Les documents suivants ont également été ajoutés :

- la « **notice FEBEV** » développée par la FEBEV pour aider les opérateurs à développer une procédure spécifique pour la Chine dans le cadre de leur système d'autocontrôle (annexe 2),
- la classification des établissements approuvés par **groupements de production** (annexe3),
- le **Mémoire** signé entre l'AFSCA et CNCA relatif à l'enregistrement d'opérateurs belges souhaitant exporter de la viande de porc vers la Chine (annexe 4),
- la « **check-liste FEBEV** », développée par FEBEV pour aider les organismes effectuant les audits des systèmes d'autocontrôle dans leur tâche de validation (annexe 5).

Vicky Lefevre
Directeur général

Notre mission est de veiller
à la sécurité de la chaîne
alimentaire et à la qualité de
nos aliments, afin de protéger
la santé des hommes,
des animaux et des plantes..